

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES • Interview

«Les indications géographiques répondent à des tendances actuelles»

MASSIMO VITTORI, directeur exécutif d'oriGIn, évoque le travail de lobbying, de sensibilisation et de formation que mène l'organisation en faveur de la défense des indications géographiques dans le monde.

L'Organisation pour un réseau international d'indications géographiques (oriGIn), Organisation non gouvernementale (ONG) basée à Genève, regroupe 350 associations de producteurs de 40 pays. Depuis cinq ans, elle connaît une montée en puissance en termes de membres et de projets. Les dix ans d'oriGIn ont été célébrés en 2013, lors de l'assemblée générale au Salon de l'agriculture aquitaine à Bordeaux (F). L'occasion d'organiser une conférence sur les défis internationaux, dont les principaux concernent des négociations bilatérales et plurilatérales de libre commerce qui prévoient un chapitre sur les indications géographiques (IG).

Quel est le principal défi auquel oriGIn doit faire face actuellement ?

Les négociations du Cycle de Doha étant arrêtées, notamment concernant les IG et la propriété intellectuelle, les pays sont en train de négocier des traités bilatéraux et plurilatéraux de libre commerce. Il existe deux positions opposées entre l'Union européenne

(UE), qui propose des accords bilatéraux avec une forte protection des IG, et les USA qui essayent de mettre sur pied des règles limitant la protection des IG, notamment par le biais de l'accord Trans-Pacific Partnership (TPP) actuellement en discussion avec plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie.

Dans ce contexte, depuis deux ans et demi, le « Consortium for common food name », une association qui défend les intérêts d'un certain nombre de grands producteurs de fromages aux USA, revendique la genericité de certains noms au plan mondial. A notre avis, il

« Nous espérons mettre en ligne la première partie du répertoire mondial des IG fin 2014 »

s'agit d'une mauvaise interprétation du concept de propriété intellectuelle et du droit des IG, car le concept de genericité est à évaluer pays par pays. Certaines clauses en discussion de l'accord TPP pourraient faciliter ces revendications. oriGIn doit donc continuer son travail de sensibilisation aux Etats-Unis et dans le monde.

Quelles difficultés rencontrez-vous avec le développement d'internet ?

L'Internet corporation for assigned names and numbers (ICANN) est une institution privée basée aux Etats-Unis, qui gère les noms de domaines



Massimo Vittori se bat contre les usurpations d'indications géographiques via oriGIn.

génériques de premier niveau comme .com, .int, etc., en tout une vingtaine. Elle est en train d'élargir la liste des domaines génériques de premier niveau et elle a déjà reçu presque 2000 propositions. Cela comprend entre autre .wine, .food, .coffee et .organic, que des entreprises privées pourront gérer sans obligation de respecter les droits découlant des IG dans l'assignation des do-

maines de deuxième niveau (par exemple gruyère.food). oriGIn, avec une grande partie des Etats, s'oppose à ce processus car il pourrait favoriser la piraterie et la contrefaçon sur internet.

La question de la durabilité compte, elle aussi, parmi vos préoccupations majeures...

Les IG ont déjà dans leur « ADN » une forte tendance à la prise en compte des questions de durabilité économique et environnementale. Il suffit de penser aux produits issus d'une agriculture extensive, au respect de la biodiversité, et à l'importance de la répartition de la plus-value liée à l'IG parmi les acteurs du territoire. oriGIn pense qu'il faut valoriser ces concepts et les promouvoir davantage auprès des futurs managers des associations de producteurs ainsi que des grandes entreprises de l'agroalimentaire qui investissent de plus en plus dans les IG. A ce sujet, nous avons l'idée d'élaborer un module de formation sur les IG et la durabilité pour les « Masters in Business Administration » (MBAs).

Où en êtes-vous dans la création d'un répertoire mondial des indications géographiques ?

Puisque la politique n'y arrive pas, c'est oriGIn, organisation de la société civile internationale, qui se charge de créer ce répertoire. Fin 2011, nous avons reçu un financement de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et du Ministère italien de l'agriculture. C'est un travail sans fin... Le répertoire comporte le nom du produit, son pays d'origine avec un lien vers la loi nationale, le type de législation (suis generi, marque), sa protection par le biais de traités internationaux et des informations sur le produit. A ce jour, nous avons répertorié toutes les IG de l'UE et

des puissances européennes non membres de l'UE, y compris la Russie, ainsi que des pays d'Amérique du Nord et du Sud. Restent l'Afrique et l'Asie. Fin 2014, nous espérons mettre en ligne la première partie. Nous fournissons un effort important dans les pays où il n'existe pas de liste, comme les USA. L'Asie pose le problème des traductions et compte environ mille IG. L'Afrique a un gros potentiel mais peu d'enregistrements pour le moment.

Vous avez récemment publié une brochure à destination des organisations de producteurs concernant les pays émergents, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Que contient-elle ?

On y décrit comment une organisation de producteurs tiers peut obtenir l'enregistrement de ses produits dans ces pays dans un intérêt commercial. Face aux potentielles usurpations, il faut encourager les membres à se protéger sur ce marché. Nous avons publié un autre livre avec une réflexion sur le système américain et la description de la loi actuelle. Cette année, nous proposerons la procédure à suivre pour les membres non-UE pour s'enregistrer dans l'UE.

La Suisse est-elle une bonne élève en matière de répression des fraudes ?

La répression des fraudes sur le marché suisse se fait au niveau cantonal, mais des progrès seraient nécessaires pour une meilleure protection. Dans l'UE, chaque pays est obligé de nommer une autorité nationale pour mener des activités de monitoring du marché et retirer les produits qui violent les droits des AOP-IG reconnus dans l'UE. Il y a énormément d'usurpations et l'UE a dû intervenir plusieurs fois en un an, même dans une

manifestation aussi reconnue que la foire internationale ANUGA à Cologne (D).

La section d'oriGIn France vient d'être fondée. Est-ce une possibilité envisagée par d'autres pays ?

Il existe un besoin d'agrégation, on le sent aussi au-delà de l'Europe. Les pays européens et la Suisse ont des associations nationales qui regroupent des IG agricoles ou spécifiques. Mais en France, une telle association n'existait pas. S'ils le souhaitent, les pays peuvent créer une section d'oriGIn pour bénéficier de notre notoriété, de notre réseau et de notre expérience. Selon un accord cadre, ils ont un lien moral et un peu juridique avec oriGIn, sur le modèle d'autres associations mondiales. On pourrait encourager les pays à créer des organisations sectorielles, agricoles ou, dans l'idéal, regroupant tous les secteurs. Toujours dans l'esprit d'unir les forces.

oriGIn Chine existe depuis 2005. L'idée plaît aux Etats-Unis, en Amérique latine ainsi qu'au Maroc. Au Portugal, les responsables réfléchissent à transformer leur association en section d'oriGIn, car elle est peu connue. Nous espérons avoir une dizaine de sections d'ici quelques années.

Comment voyez-vous l'évolution des IG ces dix prochaines années ?

Les IG sont dans l'air du temps et correspondent à plusieurs tendances. Premièrement, elles s'inscrivent dans une tendance à la mondialisation, à l'ouverture des marchés; deuxièmement, elles répondent à l'intérêt croissant du consommateur-citoyen pour les conditions de production des biens au niveau du travail, de la santé ou de l'environnement; troisièmement,

« oriGIn doit continuer son travail de sensibilisation aux Etats-Unis et dans le monde »

elles garantissent une traçabilité sanitaire et phytosanitaire, ce qui les aide à rentrer sur les marchés; quatrièmement, elles prennent en compte la durabilité avec une réflexion sur la création de richesse économique dans le respect de l'environnement et des clauses sociales.

Tous ces éléments sont présents dans les IG, cela va s'affirmer de plus en plus. Les labels donnent beaucoup d'informations, pas nécessairement du point de vue législatif, mais pour les consommateurs. Or, un contrôle public est nécessaire. Et l'indication géographique offre justement un modèle avec des contrôles indépendants.

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉANE AHMAD

SUR LE WEB

www.ori-gi.com

C'est vous qui le dites ...

Quels bénéfices retirez-vous de votre collaboration avec oriGIn ?



Alain Farine

Directeur de l'Association suisse des AOP-IGP, membre du comité exécutif d'oriGIn

« Nos relations sont très étroites, très bonnes et très importantes pour les deux parties. L'Association suisse des AOP-IGP fait partie des cofondateurs d'oriGIn, elle en est l'un des principaux membres et bailleurs de fonds. oriGIn permet de défendre les intérêts des produits suisses sur le plan mondial, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organisations internationales. Même s'il n'y a qu'une partie des AOP et IGP suisses qui s'exportent, principalement le Gruyère, la Tête-de-Moine et l'Emmentaler, les volumes concernés sont importants. L'organisation défend les produits helvétiques notamment dans les pays anglo-saxons où ils sont le plus en danger. La marque « Gruyère » a pu ainsi être protégée aux Etats-Unis, en partie grâce au réseau d'oriGIn qui a mis à disposition son bureau d'avocats spécialisés. En Europe, l'ONG prend position sur les discussions au sein de l'Union européenne (UE), qui ont souvent un impact chez nous par la suite. La défense des indications géographiques (IG) en lien avec les noms de domaines sur internet et la création d'un inventaire mondial des IG sont deux autres combats actuels importants. oriGIn est aussi une « grande famille » qui permet de se rencontrer, d'échanger, de mettre en commun des soucis et des solutions. »



Christian Amblard

Délégué général du Syndicat du Pruneau d'Agen IGP (F), membre du comité exécutif d'oriGIn

« Notre production est relativement petite, avec 15% du marché mondial. Nous avons un souci de différenciation du produit principalement avec le Chili, où nous faisons des progrès, et l'Argentine. Ce pays est plus difficile à discipliner, nous essayons de faire respecter l'utilisation du nom via oriGIn et d'autres organisations, également par la voie diplomatique. Au niveau mondial, nous nous livrons à un pugilat avec les pays d'Amérique du Sud sur le marché d'Afrique du Nord. Avec oriGIn, nous essayons d'acter l'utilisation du nom « Pruneau d'Agen », nous avons besoin qu'il soit respecté. Les moyens judiciaires sont chers et exténuants... Sur le terrain, l'organisation a des contacts avec des producteurs du monde entier. Nous échangeons nos expertises ce qui nous permet d'avancer; plus les indications géographiques (IG) sont présentes, plus les gouvernements les reconnaissent. Il y a dix ans, nous avons fondé oriGIn pour accéder au même niveau de reconnaissance que les vins et spiritueux à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les négociations du Cycle de Doha sont éteintes, mais oriGIn fait avancer les dossiers dans les accords bilatéraux et nous permet de maintenir le contact avec l'Union européenne (UE) concernant la politique de défense des IG. »